

DREETS INDICATEURS

Travail temporaire

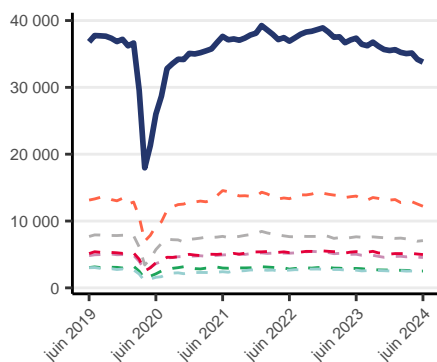
Données Juin 2024

Le travail temporaire en région Centre-Val de Loire au mois de Juin 2024

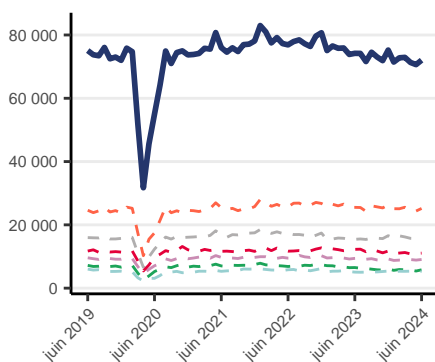
	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Centre-Val de Loire	
	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)	Nombre	Évolution annuelle (%)
Nombre d'emplois en Équivalent Temps Plein	2 515	-13.4	4 547	-9.6	2 461	-6.8	7 069	-7.5	4 980	-8.1	12 209	-11.1	33 781	-9.6
Nombre de missions conclues au cours du mois	5 796	-10.9	9 049	-3.8	5 268	4	15 684	1.6	11 064	-9.8	25 183	-1.4	72 044	-2.9
Nombre de missions en cours à la fin du mois	2 538	-13	4 561	-10.3	2 457	-6.7	6 940	-7.4	4 822	-9.1	11 865	-13.5	33 184	-10.7

Évolution de l'emploi intérimaire

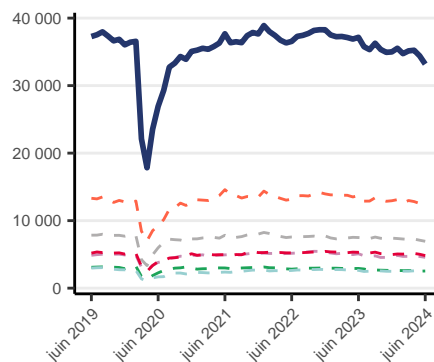
En équivalent temps plein et par département



En missions conclues et par département

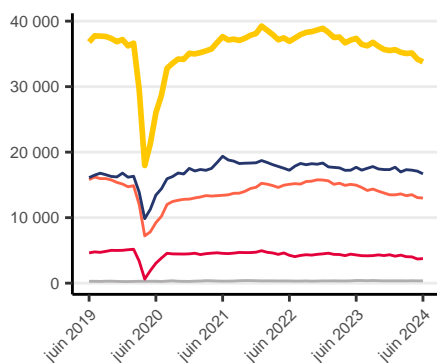


En missions en cours à la fin du mois et par département

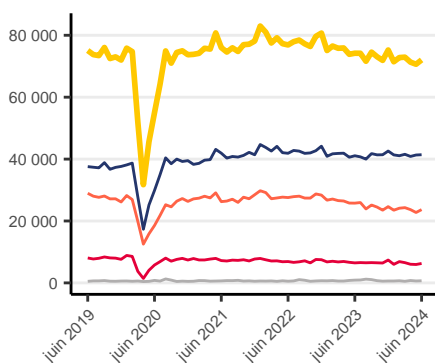


— Cher
 — Eure-et-Loir
 — Indre
 — Indre-et-Loire
 — Loir-et-Cher
 — Loiret
 — Centre-Val de Loire

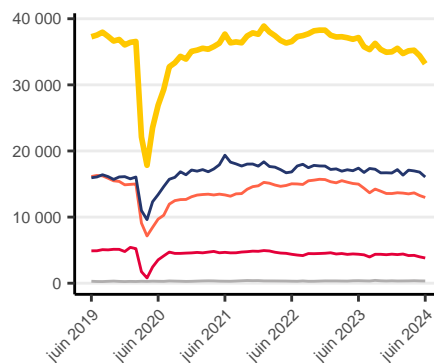
En équivalent temps plein et par secteur d'activité



En missions conclues et par secteur d'activité



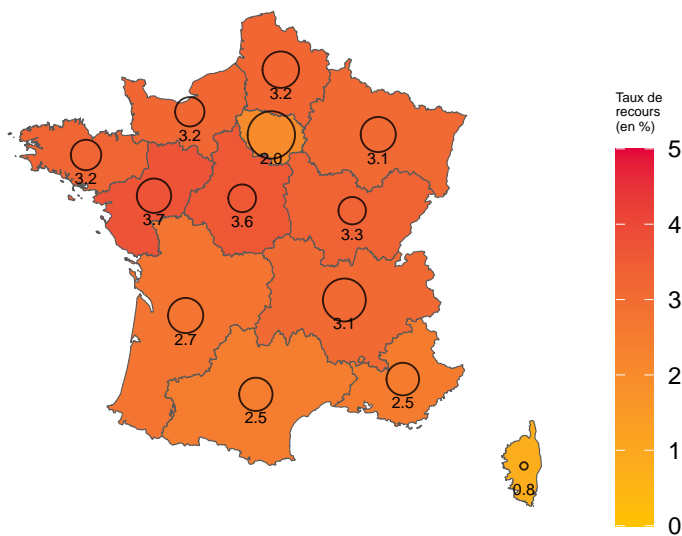
En missions en cours à la fin du mois et par secteur d'activité



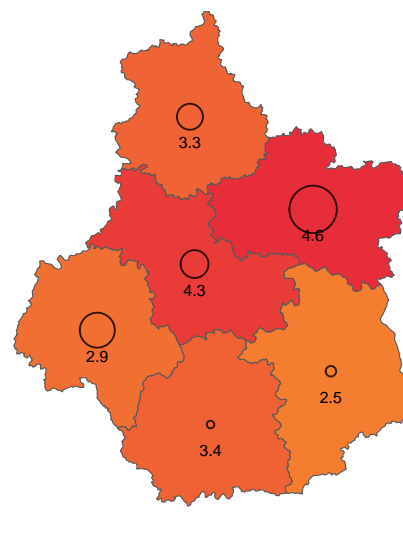
— Agriculture
 — Construction
 — Industrie
 — Tertiaire
 — Total

Taux de recours

Par région



Par département du Centre-Val de Loire



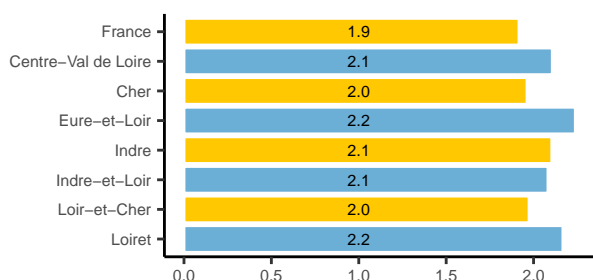
Nombre ETP intérim : 50 000, 100 000

Nombre ETP intérim : 5 000, 10 000

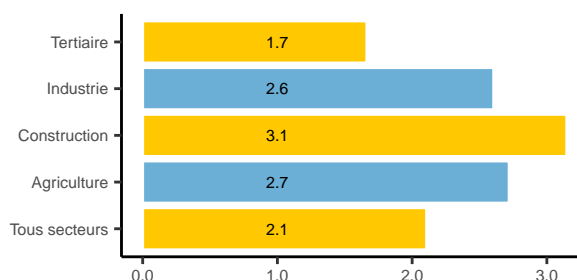
Note de lecture : En Centre-Val de Loire, le taux de recours est de 3.6 % et le nombre d'ETP dans l'intérim est de 33 781.

Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)

Par zonage



Par secteur d'activité (en Centre-Val de Loire)



Définitions

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim – Données corrigées des variations saisonnières

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Équivalent Temps Plein : Un équivalent temps plein (ETP) est une unité de mesure du volume de travail effectué relativement à un travailleur à temps complet sur l'ensemble de la période. Le volume de travail de l'emploi intérimaire est mesuré en jours, contrairement à la mesure habituelle en heures. Ainsi, l'emploi intérimaire en équivalent-temps plein mesure la proportion de jours travaillés dans le mois ou le trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Missions conclues au cours du mois : Missions dont la date de début appartient à la période considérée. Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées de l'emploi intérimaire dans la période.

Missions en cours à la fin du mois : Moyenne du nombre de missions d'intérim en cours d'exécution, calculée sur 5 jours ouvrés pertinents en fin de mois (généralement les 5 derniers jours ouvrés). Cet indicateur sert de base au calcul du nombre d'intérimaires en fin de mois.

Le **taux de recours à l'intérim** est la part des intérimaires dans l'emploi salarié total. Nous le calculons en faisant le rapport entre le nombre d'ETP en intérim et les effectifs salariés. L'emploi salarié hors intérim utilisé pour le calcul est issu des Estimations Trimestrielles d'Emploi. Le taux de recours n'est donc disponible qu'à fréquence trimestrielle.

Liens

Site internet du Sese :

<https://centre%2Dval%2Dde%2Dloire.dreets.gouv.fr/Etudes%2Det%2Dstatistiques>

Données mensuelles, trimestrielles et annuelles nationales et régionales :

<https://dares.travail%2Demploi.gouv.fr/donnees/emploi%2Dinterim>

Définition et caractéristiques de la source sur l'Intérim :

<https://dares.travail%2Demploi.gouv.fr/enquete%2Dsource/emploi%2Dinterim>

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Centre-Val de Loire

12 place de l'Étape – CS 85809 – 45058 Orléans Cedex 1 Téléphone : 02 38 77 68 00

Directrice de la publication : Véronique CARRE **Réalisation :** SESE (Service Études, Statistiques, Évaluation) **Publication :** Septembre 2024